



ARRÊTÉ N° 02A20111228060

ARRETE DU PRESIDENT
PORTANT PUBLICITE DES DECLARATIONS DE CREATIONS ET VACANCES
D'EMPLOIS DE CATEGORIE A POUR LA REGION CORSE
DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD ET DE LA HAUTE CORSE

Le Président du Centre Départemental de gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Corse du Sud,

Vu la loi n°82.213 du 2 Mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée,

Vu la loi n°83.634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des Fonctionnaires, modifiée,

Vu la loi n°84.53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Considérant que l'article 14 de la loi n°2007-209 du 19 février 2007 relative à la fonction publique territoriale modifiant l'article 14 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, a confié au Centre de gestion Coordonateur de Région le soin d'assurer la publicité des créations et vacances d'emploi de catégories A au niveau régional,

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégories A, dont les concours ont été décentralisés, transmises par la totalité des Collectivités Territoriales de la Région Corse et enregistrées au secrétariat du Centre Départemental de Gestion de la Fonction publique Territoriale de la Corse du Sud, pour la période du 21 au 28 Décembre 2011.

ARRETE

Article 1: Les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégories A sont arrêtées conformément au document ci-annexé, pour la période du 21 au 28 Décembre 2011 qui comporte 3 déclarations.

Article 2: Conformément à l'article 102 du Code des Tribunaux Administratifs et des Cours Administratives d'appels, le Tribunal Administratif de BASTIA peut être saisi par voie de recours formé contre la présente décision dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Article 3: Ampliation du présent arrêté sera transmise à Monsieur le Préfet de Région,

Fait à Ajaccio le 28 Décembre 2011,

Le Président
A. OTTAVI

**BULLETIN DE DECLARATIONS DE CREATIONS ET VACANCES D'EMPLOIS DE CATEGORIES B ET C DES COLLECTIVITES TERRITORIALES
DE LA CORSE DU SUD**

Collectivités	Date Récep.	Date Enreg.	N° Enregistrement	Poste(s) déclaré(s)	Nombre de postes	Cat	Temps de Travail	Création ou Vacance	Observations
ARRETE N° 02A 20111228060 DU 28 DECEMBRE 2011									
COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE	27.12	28.12	02A11121282 001	ATTACHE TERRITORIAL (Centre d'Art Polyphonique – Sartène)	1	A	T.C	CR	N° 122 Délib. N° 11/258
COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE	27.12	28.12	02A11121286 001	ATTACHE TERRITORIAL (Centre d'Art Polyphonique – Sartène)	1	A	T.C	CR	N° 123 Délib. N° 11/258
MAIRIE DE SANTA MARIA POGHJU	27.12	28.12	02B11120884 001	ATTACHE TERRITORIAL (Cantine Scolaire)	1	A	T.C	CR	Promotion Interne